

François Simiand (1932)

“ Cadre et modalités de l'exécution ”

“ Détermination du cadre et de l'ordre de la présente étude
(Cadre et modalités de l'exécution) ”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jmt_sociologue@videotron.ca

Site web: <http://pages.infinit.net/sociojmt>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
à partir de :

François Simiand (1932)

“ Cadre et modalités de l'exécution ”

Une édition électronique réalisée à partir de l'article de François Simiand,
“ Détermination du cadre et de l'ordre de la présente étude (Cadre et
modalités de l'exécution) ” (1932). Extrait de François Simiand, *Le salaire,
l'évolution sociale et la monnaie, Tome I*, 1932, pp. 114-119. Paris: Félix
Alcan, Libraire-éditeur. Texte reproduit dans l'ouvrage de François Simiand,
Méthode historique et sciences sociales. (pp. 421 à 427) Réimpression. Paris:
Éditions des archives contemporaines, 1987, 534 pp. Choix de Marina
Cedronio.

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001
pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter, 8.5'' x 11'')

Édition complétée le 23 novembre 2002 à Chicoutimi, Québec.



“ Cadre et modalités de l'exécution ”

François Simiand (1932)

Une édition électronique réalisée à partir de l'article de François Simiand, “ **Détermination du cadre et de l'ordre de la présente étude (Cadre et modalités de l'exécution)** ” (1932). Extrait de François Simiand, **Le salaire, l'évolution sociale et la monnaie, Tome I**, 1932, pp. 114-119. Paris: Félix Alcan, Libraire-éditeur. Texte reproduit dans l'ouvrage de François Simiand, **Méthode historique et sciences sociales**. (pp. 421 à 427) Réimpression. Paris: Éditions des archives contemporaines, 1987, 534 pp. Choix de Marina Cedronio.

Jusqu'ici, dans le commentaire méthodologique de notre tentative que présente cette introduction, nous avons, après avoir marqué notre dessein général, indiqué comment nous aborderions les premières tâches que nous paraît comporter une étude positive : définition de l'objet proposé, examen des conditions où la connaissance nous en est désirable et nous en est accessible, tant pour avoir sens certain que pour permettre une recherche inductive. Nous avons alors essayé de reconnaître, - et ç'a été l'objet du long chapitre qui précède, - selon qu'elles directions générales notre étude, dans les conditions de connaissance où elle est placée, avait chance d'atteindre à des résultats d'expérience proprement dite, d'une force probante et d'une portée déterminables.

Il ne nous reste maintenant, pour continuer et conclure ce commentaire introductif, qu'à indiquer ici comment, pour tenir compte tout à la fois, d'une part, des conditions de fait de notre connaissance, et, d'autre part, de ces directions reconnues appropriées à une expérimentation probante dans le champ de cette étude, nous sommes conduit à en situer ordonner et réaliser l'exécution elle-même : tel sera l'objet du présent chapitre.

Détermination du cadre et de l'ordre de la présente étude

Nous ne pouvons, ni d'ailleurs ne voudrions, avons-nous vu embrasser tous les faits de salaire qui existent ou qui ont existé, ni même (utilement du moins) tous les faits de salaire actuellement connaissables. Et, d'autre part, nous ne saurions, avons-nous vu également, pour la moindre et la plus modeste connaissance de forme inductive, nous contenter d'une constatation unique. Mais, entre ces deux extrêmes, comment déterminer le cadre de faits auquel nous attacherions notre étude ? Un caractère qui nous paraît devoir marquer tout travail positif soucieux de méthode et de preuve est, d'abord, de poser ainsi explicitement une telle question, et, ensuite et surtout, d'y répondre non point par des considérations empiriques ou de tradition, ou de commodité, ou encore au petit bonheur, mais bien par une reconnaissance et une discussion raisonnées à la fois des possibilités de meilleure information et des chances d'expérimentation plus favorable.

C'est donc de la sorte que nous nous efforçons de déterminer notre cadre d'étude effective. C'est ainsi que nous nous préoccupons de nous situer d'abord dans un champ où notre objet d'étude se rencontre simple, net, différencié. C'est ainsi que, pour atteindre le phénomène se produisant, tel qu'il se comporte, tout entier - ce qui doit être notre souci premier et majeur de recherche inductive, - nous choisissons et nous nous justifions de nous attacher à des faits de succession plutôt qu'en coexistence, cherchés le plus possible en une continuité appropriée, atteints, et suivis dans le développement présumable d'au moins une variation entière. C'est ainsi que, pour avoir quelque contre épreuve ou répétition indispensable, mais dans les conditions les plus concluantes, nous choisissons et nous justifions de la chercher dans le même cadre plutôt qu'entre les cadres différents. C'est ainsi que pour embras-

ser une intégralité indépendante ou aussi indépendante que possible et pour pouvoir effectuer au mieux une revue sélective ou tout au moins une première revue sélective, nous choisissons et nous justifions de nous placer d'abord, et avant tout autre, dans le cadre d'un ensemble national.

Ce n'est point pour leur intérêt d'actualité que nous considérons ici les faits contemporains et même les faits tout récents : c'est parce que les conditions de connaissance en sont relativement plus favorables en notre matière et parce qu'ils paraissent, rien qu'à sommaire aperçu en présenter une variation forte, donc susceptible peut-être de faire mieux apparaître des relations intéressantes. Mais aussi nous nous distinguerons aussitôt des études tant d'actualité que de pure constatation selon les représentations traditionnelles ou selon les curiosités courantes, en nous préoccupant de remonter, autrement et plus haut qu'elles, jusqu'à un commencement objectif, jusqu'à une phrase différenciée, plus loin même jusqu'à une répétition possible. Ainsi notre position dans le temps et dans la coexistence, si (selon l'un de nos préceptes essentiels, dit de la connotation repérable) elle s'explique toujours, est tout à la fois, d'autre part, située, étendue, limitée par nous, non point selon les habitudes, ou bien au hasard et sans raison, mais selon les conditions d'atteinte, d'atteinte meilleure, d'atteinte suffisante, comportées par notre objet même.

Notre position dans la coexistence pourrait, à vrai dire, avec autant d'apparences à première vue favorables, se situer dans un cadre également national, mais autre que le cadre français : mais, par des raisons tirées de la matière, et non pas de pure contingence personnelle, nous nous justifions d'avoir adopté celui-ci comme y trouvant (sous les conditions indiquées) un cadre qui sans doute n'est pas tout entier d'accident ou d'exception, qui, par ailleurs, comporte des éléments plus balancés que d'autres, qui peut être atteint plus longuement dans des conditions relativement plus comparables, qui présente donc, en une généralité présumablement suffisante, des chances égales ou meilleures d'induction appropriée.

Un tel cadre sans doute n'est pas sans complexité, sans une complexité plus grande qu'une simple limitation initiale, par exemple, à une industrie, à une profession, à une localité, à un établissement ; et nous prévoyons donc que nous aurons à examiner s'il est assez homogène (ou assez semblablement hétérogène) pour nous fournir une "réalité" d'ensemble effective et à quelles conditions. Nous prévoyons, d'autre part, une décomposition ultérieure dans cet ensemble, et des études plus spéciales de cadres plus et autrement limités. Mais, pour le départ, pour nous permettre une première reconnaissance, un premier et indispensable débrouillage dans la multitude des circonstances dont nous avons à nous soucier, une recherche initiale de liaisons majeures et

susceptibles de commander les autres, c'est ce cadre que notre critique reconnaît en somme le plus opportun et présumablement le plus favorable.

Cet examen cependant ne prétend pas donner à croire qu'en fait, dès l'origine même du travail dont j'ai dit au chapitre premier les lointains commencements, ce soit par une telle analyse et coordination de raisons que j'y aie débuté et même, d'abord, avancé. Une part de contingence initiale et une part de tâtonnements et d'essais en des sens divers, plus ou moins laborieux d'entreprise, plus ou moins heureux de résultats, sont non seulement à avouer par honnêteté, mais encore et davantage à reconnaître comme une épreuve et par là même une confirmation de la détermination finalement arrêtée, et comme le témoignage qu'elle n'a pas procédé d'une idée préconçue et d'un système d'abord construit par l'esprit. Il est fort possible que, né ou placé dans un autre pays ou un autre temps, j'eusse été porté spontanément à aborder cet objet d'étude en quelque autre ensemble et y eusse trouvé des raisons de m'attacher que la convenance plus grande trouvée en celui-ci ne m'empêche pas de reconnaître ; mais ces avantages possibles ou mêmes probables de tel ou tel de ces autres cadres ne sont ni de principe ni décisifs. - Quant au cadre de temps, quelle autre période que la période contemporaine nous présenterait le fait de salaire plus nettement, plus purement réalisé et plus important ? et si des variations notables et sans doute intéressantes pour l'analyse économique sont aperçues en d'autres époques, où trouverions-nous pour ces périodes une information assez constituée pour permettre une première étude telle que celle-ci ? (Au contraire, ce sont les résultats de celle-ci qui pourraient nous permettre d'utiliser et éclairer ces informations fragmentaires ou insuffisantes d'époques plus éloignées). Et à la condition, - sur laquelle nous insistons et qui est application d'un de nos principes majeurs, - d'étendre suffisamment notre atteinte pour saisir une variation pleine, une contre-épreuve, une répétition, ne sommes-nous pas en mesure de nous y garder contre les risques de contingence, d'anomalie ou d'exception quant à l'époque ? - Quant au cadre de lieu, d'autres ensembles nationaux, sans doute, ceux du moins de développement économique assez avancé, comporteraient application d'une telle étude, avec fruit, peut-être même avec certains fruits propres. Seul cependant, le cadre britannique présenterait, à un degré égal de développement économique, une possibilité d'étude aussi longue dans le passé, mais serait peut-être trop exclusivement industriel (ou devenu tel trop fortement ou trop vite) ; le cadre allemand, avec un développement très rapide, le cadre américain, avec ses caractères propres, présenteraient un champ moins long en somme (du moins au stade de système économique considéré), plus spécial à certains égards, et moins atteint encore, au moins pour certaines parts. Assurément, l'étude en serait profitable et nous ne pouvons que la souhaiter pleinement réalisée. Ce que nous en savons ou apercevons dès maintenant, toutefois, ne contredit pas

à la nôtre ni à ce que nous en disons ici ; et d'avance, aussi bien qu'à l'épreuve semble-t-il, il ne s'impose pas, par aucune raison ou présomption considérable, que ce cadre-ci, avec ses mérites, et atteint dans le temps comme nous avons dit, ne soit pas assez représentatif aux divers égards, et somme toute assez indiqué (sinon même le plus indiqué) pour commencer la recherche générale visée ici par nous.

Pour préciser encore le sens de notre détermination actuelle, il me sera permis de rappeler ici que, dans ce cadre même dont nous disons les raisons d'être traité le premier, je n'ai pas laissé moi-même de tailler une étude spéciale publiée d'abord et à part (où j'ai marqué, il est vrai, cette dépendance d'un ensemble plus large), dès lors prévue et même déjà, dans mon travail propre, assez réalisée, au moins sous une première forme ; et l'on peut voir, d'autre part, que, pour n'y avoir pas été aussi explicites, les directions formulées ici ont été cependant appliquées en cette étude, autant que ses conditions propres le comporteraient ¹. Mais, reprenant ici le sujet de façon globale et systématique, nous étions en devoir et en droit de fonder en critique et en raison notre cadre et notre ordonnance d'étude pour cette réalisation d'ensemble. Du reste cet examen n'a point été sans nous amener à modifier, par exemple, certaines limites d'abord mises au jugé, au hasard ou selon la tradition, non plus qu'à changer l'ordre d'exécution ou de présentation de telles ou telles parts de recherche, d'abord autrement prévues ou affectées. Cela justement marque le caractère de ce qui importe dans cette détermination de cadre et cette ordonnance d'étude : ce n'est pas qu'en fait et dans le détail historique ou anecdotique de l'exécution, la succession effective, empirique du travail ait été telle ; c'est que, lorsque nous nous constituons, pour ainsi dire, en ordre de marche, raisonnée, vers un but réfléchi, et visant à être probante, cette détermination et cette ordonnance nous apparaissent bien à reconnaître telles pour permettre l'établissement le meilleur et présumablement le plus favorable des dépendances majeures que notre recherche inductive doit, dans cette reprise d'ensemble, se proposer d'atteindre d'abord.

De cet examen et de cette critique, nous sortons donc, nous proposant, comme premier objet à aborder par notre recherche générale, d'étudier les faits de salaire dans l'ensemble du cadre national français, et de ce jour jusque assez haut dans le passé (début du XIXe siècle ou fin du XVIIIe) : c'est à quoi sont consacrés les livres II et III du présent ouvrage dont nous n'avons pas à résumer ni même annoncer ici le contenu quant au fond. Il convient seulement à cette place de marquer les lignes méthodiques de l'exécution qui y est tentée.

¹ Notre Salaire des ouvriers des mines de *charbon en France*.

Une étude positive dans le champ économique, une fois (I) son *objet défini* et dans un cadre déterminé, nous paraît comporter plusieurs parties qu'il y a, croyons-nous, avantage à bien apercevoir et bien distinguer, tant dans le travail effectif de recherche que dans sa présentation : (II) *Reconnaissance des moyens d'étude* dont on dispose dans ce cadre sur cet objet ; (III) *Mise en œuvre de ces données* sur l'objet de l'étude ; (IV) *Recherche des "concomitances"* ; (V) *Interprétation des résultats*. Ce plan général se retrouve ici, pour notre *Étude globale*, les parties (II) et (III) dans le livre second du présent ouvrage (respectivement chap. I-II et chap. (III)-(V) les parties (IV) et (V), respectivement pour les divers ordres de faits considérés dans le livres III (chap. I à VII).

Ce même plan se retrouvera, avec les adaptations utiles, dans les parties ultérieures de notre étude.

Fin.